ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de MARS 1978

CHARENTE-MARITIME - IVe CIRCONSCRIPTION SAINTES-JONZAC

Action Paysanne, Artisanale, Commerciale et Défense Rurale

(Avec l'investiture du FRONT NATIONAL et du CENTRE DÉMOCRATE et RÉPUBLICAIN)



Roger PALMIERI

Avocat Honoraire à la Cour d'Appel de Paris
Membre du Corps des Avocats de la Marine (1951-1961)
Chevalier de la Légion d'Honneur
Engagé Volontaire Guerre 1939-40 - Blessé de Guerre
Croix du Combattant Volontaire - Croix du Combattant
Président d'Honneur et Ancien Président National
d'Association de Combattants et de Mutilés
Co-Fondateur du Parti Paysan
Président-Fondateur du Rassemblement Paysan de la C.-M.
Ancien Président et Vice-Président des Sociétés des Courses
de Mirambeau et de Montendre
Ancien Président de la Société Canine Guyenne et Gascogne
(Charente-Maritime-Sud et Blayais)
Fondateur, à Montendre, de la « Coupe PALMIERI » (Football)
Ancien Conseiller Municipal de Chamouillac
Président National du CENTRE DEMOCRATE ET REPUBLICAIN

Electrices, Electeurs,

Face aux tenants de l'ex-programme commun, se présentent les éléments d'une majorité aussi divisée que l'opposition socialo-communiste elle-même. Pourquoi cette division d'hommes qui ont gouverné, ensemble, depuis 1973 ?

Tout simplement, parce que les anciens alliés constatent que le bilan de l'action gouvernementale est négatif et bien difficile à défendre devant les électeurs. Aussi, chacun veut-il faire supporter à l'autre les conséquences d'une faillite dans laquelle ils ont tous leur responsabilité. Or, le passif est lourd et il faut avoir un singulier courage pour se réclamer de la majorité.

Nous vivons sous un régime où le chef de l'Etat est omnipotent et le parlement réduit au rôle de figurant. Nous sommes donc obligés de rappeler qu'en 1974 Monsieur Giscard d'Estaing a été élu par le Centre et la Droite à l'effet d'instaurer une politique opposée à celle de la Gauche. Or, les mesures prises par l'Elysée figuraient, pour la plupart, dans l'ex-programme commun.

UN TRISTE BILAN

Le chef de l'Etat a-t-il, avant son élection, prévenu qu'il imposerait à la majorité, notamment :

— l'avortement qui légalise, chaque année, l'ASSASSINAT DE 150.000 ENFANTS déjà formés et vivants, quitte à s'apercevoir, ensuite, que la famille est menacée et que la dénatalité s'installe. Alors on pratique une politique insensée : d'une part, on tue les enfants dans le ventre de leur mère, d'autre part, on augmente les allocations familiales et l'on supplie : Faites des enfants !...

— La libéralisation de la loi sur le divorce qui brise davantage encore les foyers, avec tous les drames qui en découlent pour les enfants.

L Artisanat et le petit commerce ont été sacrifiés aux trusts économiques et il a fallu attendre, le mois dernier, le discours de Vassy pour entendre parler, pour la première fois, de la paysannerie française.

De même, ce n'est que dernièrement que l'on s'est intéressé aux victimes de la crise économique, alors que la hausse des prix frappe d'abord les familles modestes, les personnes âgées, les retraités les rentiers et qu'il y aurait lieu d'indexer automatiquement les ressources des catégories défavorisées Les Rapatriés ont attendu seize ans une loi d'indemnisation qui, au surplus, ne leur donne pas satisfaction.

On a promulgué une loi sur les plus-values qui constitue un véritable impôt sur le capital, alors que celui-ci est érodé, quotidiennement, par l'inflation.

On admet que des préposés du secteur public organisent des grêves qui permettent à une minorité communiste de paralyser les entreprises.

Rien n'a été fait pour mettre fin au scandale de la « Loi Edgar Faure » qui a anéanti les structures de notre enseignement. La politique règne à l'école et la liberté de l'enseignement est menacée.

La pornographie et l'immoralité sont devenues institutions d'Etat et la violence, sous toutes ses formes, est tolérée.

On s'est plus préoccupé du sort des assassins et des voleurs que de celui des honnêtes citoyens. N'a-t-on pas vu le Chef de l'Etat aller serrer la main des criminels, dans les prisons, et créer un Secrétariat d'Etat à la « condition pénitentiaire » ? N'a-t-on pas institué, pour les assassins, des « permissions » qui ont engendré plus d'un drame ?

UNE IMMIGRATION DEMENTIELLE : CINQ MILLIONS d'Etrangers vivent en France et occupent les emplois « volés » à des Français. Cette immigration constitue un triple danger : politique, économique, social. Ma position, sur ce point, est formelle : LES FRANÇAIS D'ABORD.

UNE POLITIQUE ETRANGERE PRO-SOVIETIQUE : Sous prétexte d'indépendance nationale, on rejette nos amitiés traditionnelles, mais on pratique une politique qui rejoint, en fait, **celle des Soviets :** soutien aux Palestiniens, mise à l'index de l'Afrique du Sud - ce qui permettra, demain, aux Russes d'obtenir d'un pouvoir noir installé dans la pointe de l'Afrique, des bases d'où ils pourront contrôler et, éventuellement couper la route du pétrole.

QUESTION : On est en droit de se demander : Si Monsieur MITTERAND avait été élu Président de la République, la politique de la France eut-elle été tellement différente ? Il est vrai que la grande pensée du règne est d'élargir la majorité vers la Gauche et **d'installer le chef du parti socialiste à Matignon.**

MON PROGRAMME : Le meilleur programme n'est-il pas, au fond, celui qui fut développé par le Chef de l'Etat, alors qu'il était simple candidat à la Présidence de la République - programme qui a été, ensuite, relégué dans les oubliettes de l'Elysée ?

POUR LES ARTISANS, COMMERÇANTS : appliquer le programme des P.M.E. :

— Refuser toute nouvelle nationalisation, notamment celle du crédit.
— Abolition des Ordonnances de 1945 et liberté totale des prix.
— Liberté de gestion du chef d'entreprise. Pas d'autogestion.
— Pas de planification autoritaire. Ni technocratie, ni bureaucratie.

Je demande l'égalité des chances en matière de concurrence. En effet, les commerçants et artisans sont les victimes d'un combat rendu inégal par les avantages (fiscaux, bancaires, etc.) dont bénéficient les grandes sociétés. Justice fiscale - égalité de protection sociale - primes à l'artisanat (installation et modernisation).

POUR L'AGRICULTURE LOCALE :

— Défense des exploitations familiales. Protection des spécialités régionales mises à l'abri de la spéculation et de la contrefaçon.

— Politique harmonieuse de la viande et du lait, afin d'assurer aux éleveurs une juste rémunération de leur travail.

— Protection de la viticulture charentaise : en interdisant, dans toute la Région délimitée de Cognac, le stockage et la circulation des alcools ne bénéficiant pas de l'acquit Jaune d'Or - Limitation de la production à 8 hl d'A.P. par hectare, les excédents étant livrés aux carburants - Interdiction de la distillation des marcs - Arrachage des vignes plantées avec transferts provenant d'autres régions - Réforme du Bureau National du Cognac.

Si vous estimez, avec moi, que le rôle de la Majorité a été négatif et néfaste,
Si vous pensez que cette Majorité est incapable de se dresser contre la gauche, toujours menaçante,
Vous m'apporterez votre suffrage.
Vous me connaissez depuis longtemps et vous me rendrez cette justice que je suis toujours demeuré fidèle à mes amis et à mes idées.

Roger PALMIERI

SUPPLEANT :

Jean TRACOL

Ancien Avoué
Avocat au Barreau de Saintes
Engagé Volontaire
Campagne Rhin-Danube
Croix du Combattant Volontaire
Croix du Combattant



LEVEQUE - JONZAC